



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

Salle Otavela, lundi 6 mai 2024, 19.00 heures

Présidence	Bernard Bapst Syndic,
Présents	35
Excusés	-
Scrutateurs	Antoine Brodard - Jean-Marie Castella
Secrétaire	Fabienne Pharisa, secrétaire communale

Au nom du Conseil communal, **Le Syndic** souhaite la bienvenue aux citoyens à cette assemblée. Il précise, qu'en application des dispositions de la loi sur les communes, l'assemblée communale a été dûment convoquée par annonce dans la feuille officielle du canton de Fribourg du 19 avril 2024, par affichage au pilier public, sur le site internet et par une convocation adressée en circulaire dans l'Echo d'Hauteville, plus de dix jours à l'avance.

Le Syndic demande si quelqu'un a une remarque à formuler relative à la convocation. Personne ne soulève de remarques. Il précise en outre que l'assemblée sera enregistrée pour faciliter la rédaction du procès-verbal.

Etant donné que les délibérations de notre assemblée sont publiques, le Syndic demande s'il y a des personnes qui n'ont pas le droit de vote dans la salle ? Tous les citoyens présents sont citoyens d'Hauteville.



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

Le Syndic demande donne lecture du tractanda :

Le tractanda de l'assemblée sera le suivant

LISTE DES OBJETS A TRAITER

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : www.hauteville.ch
2. **Comptes de fonctionnement et des investissements 2023**
 - 2.1Présentation
 - 2.2Rapport de la commission financière sur la base de l'organe de révision
 - 2.3Approbation
3. **Présentation de la planification financière – (2025-2029)**
4. **Délégation de compétence pour la vente de la parcelle art. 655 (ancienne laiterie)**
 - 4.1 Rapport de la commission financière
 - 4.2 Vote
5. **Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture de l'administration communale et sur le site internet www.hauteville.ch.

Modification du tractanda

A la suite de différentes discussions avec le Service des Ponts et chaussées, ce service a autorisé la mise en place de feux au passage piétons du centre du village. De ce fait, d'entente avec la Commission financière, cet investissement est soumis au vote ce soir dans le but de mettre en place ces feux pour la future rentrées scolaire 2024-2025



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

Tractanda modifié :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : www.hauteville.ch
2. Comptes de fonctionnement et des investissements 2023
 - 2.4 Présentation
 - 2.5 Rapport de la commission financière sur la base de l'organe de révision
 - 2.6 Approbation
3. **Crédit d'engagement relatif à la pose de feux de signalisation au centre du village**
 - 3.1 Rapport de la Commission financière**
 - 3.2 Vote**
4. Présentation de la planification financière – (2025-2029)
5. Délégation de compétence pour la vente de la parcelle art. 655 (ancienne laiterie)
 - a. Rapport de la commission financière
 - b. Vote
6. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Le Syndic demande si des citoyens ont des remarques à formuler sur la modification de ce tractanda ?

Comme ce n'est pas le cas ; il passe au vote

➤ **Qui accepte la modification du tractanda comme présenté**

Vote : la modification du tractanda est acceptée à l'unanimité.
--

Le Syndic passe au point 1 de cet ordre du jour



1. Approbation du PV de l'assemblée du 11 décembre 2023

Le procès-verbal de la dernière assemblée était à disposition des citoyens à l'administration communale et sur le site internet. Ce procès-verbal ne sera donc pas lu.

➤ **Le Syndic demande aux citoyens d'accepter ce procès-verbal**

Vote : par 31 oui et 4 abstentions, ce procès-verbal est considéré comme accepté.

2. Comptes de fonctionnement et des investissements 2023

Pour ce point, le Syndic passe la parole à Christophe Revaz, responsable des finances, qui explique les comptes de résultat.

Présentation des comptes de résultat 2023 de la commune de Hauteville :

	Comptes 2023		Budgets 2023
Aux charges	CHF	3'094'161.24	CHF 2'964'396.40
Aux produits	CHF	3'779'912.77	CHF 2'764'413.00
Bénéfice de fonctionnement	CHF	231'419.73	
Déficit au budget			CHF 199'979.40
Bénéfice comptable de l'exercice	CHF	685'751.53	

Christophe Revaz donne une explication des postes suivants :

Il précise que les chiffres présentés sont les résultats nets. Il commentera les chiffres annotés en couleur puisque que ceux-ci présentent une différence majeure par rapport au budget.

		Comptes	Budget
	0 Administration générale	561 971	564 274
011	Législatif	11 310	11 212
012	Exécutif	59 648	66 108
021	Administration des finances et des contributions	115 731	108 480
022	Services généraux	179 681	178 434
029	Immeubles administratifs	195 601	200 040



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

		Comptes	Budget
1	Ordre et Sécurité Publics, Défense	13 542	36 819
14	Questions juridiques	20 520	22 739
15	Service du feu	-8 657	11 171
16	Défense	1 679	2 909

Service du feu : la commune a reçu un montant à la suite de la vente des véhicules des pompiers lors de la mise en place du Secours Sud fribourgeois.

Le compte 14 concerne des frais en lien avec un litige.

Jean-Marie Castella : peut-on connaître la nature du litige ?

Le Syndic : le litige est en lien avec la location d'un terrain qui avait été mis à disposition d'une personne pour le stockage de son bois. Le Conseil communal a donné la sortie pour récupérer cette place. Le Tribunal des baux a été saisi et a donné raison à la commune. Par la suite, cette personne a fait recours auprès du Tribunal cantonal et on attend la décision de cette Instance. Si la commune gagne dans ce litige, l'entier des frais engagés par la commune pour l'avocat sera remboursé à la commune.

		Comptes	Budget
2	Formation	774 582	736 279
21	Scolarité obligatoire	645 316	612 885
22	Ecoles spécialisées	117 293	112 394
23	Formation professionnelle initiale	11 973	11 000

2120	Ecole primaire II		
2120.3612.01	Participation aux dépenses du cercle scolaire	60 639	42 583

Ces frais sont en lien avec les écoles primaires : plus d'élèves, de matériels...

		Comptes	Budget
3	Culture, Sport et Loisirs	32 560	33 567
32	Cultures, autres	4 505	4 600
34	Sport et Loisirs	28 055	28 967

34 Sport et loisir : ce montant correspond à la participation communale pour Sport en Gruyère



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

		Comptes	Budget
4	Santé	266 331	285 382
41	Hôpitaux, EMS	169 109	170 842
42	Soins ambulatoires	95 180	112 470
43	Prévention	2 041	2 070

		Comptes	Budget
4220	Services de sauvetage		
4220.4260.00	Remboursement et participation de tiers	-20 834	-3 545

Le service des ambulances a remboursé via le RSSG, un montant fr. 20'834.--

		Comptes	Budget
5	Prévoyance sociale	323 872	324 085
52	Invalidité	191 535	187 334
53	Vieillesse et survivants	-2 086	330
54	Famille et jeunesse	32 642	36 173
55	Chômage	12 987	11 492
57	Aide sociale et domaine de l'asile	88 793	88 756

		Comptes	Budget
6	Trafic et télécommunication	220 581	218 933
61	Circulation routière	182 947	179 359
62	Transport publique	37 634	39 574

		Comptes	Budget
6150	Routes communales		
6150.3141.01	Service hivernal par des tiers	10 591	20 000
6150.3151.00	Frais de véhicules et de machines	10 369	2 000

Service hivernal par des tiers : le montant est inférieur étant donné qu'il n'y a eu que très peu de neige cette année.

Frais de véhicules et de machines : cette dépense est la réparation du tracteur et du vérin de la lame à neige.



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

		Comptes	Budget
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	52 895	50 181
71	Approvisionnement en eau	0	0
72	Traitement des eaux usées	0	0
73	Gestion des déchets	22 303	809
74	Aménagements	340	24 617
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	17 362	17 534
77	Protection de l'environnement , autres	3 687	3 152
79	Aménagement du territoire	9 203	4 069

La loi implique que les comptes soient à fr. 00.00 pour ces chapitres.

		Comptes	Budget
7101	Approvisionnement communal en eau		
7101.3143.00	Entretien du reseau d'eau	4 881	22 000
7101.3612.00	Participation aux dépenses intercommunales	32 620	6 737
7101.4240.03	Vente d'eau à d'autres communes	-26 149	-5 000
7101.4612.00	Participations reçues d'autres communes	-43 029	-22 000

Le budget a été élaboré avec l'ancien règlement de l'eau et les comptes ont été comptabilisés par rapport au nouveau règlement. La commune de Corbières achète plus d'eau à la commune de Hauteville, d'où cette différence de rentrée d'argent.

		Comptes	Budget
7201	Traitement communal des eaux usées		
7201.3143.00	Entretien des infrastructures	21 047	15 000
		Comptes	Budget
7301	Gestion communale des déchets		
7301.3612.00	Participation intercommunale	55 493	41 109
		Comptes	Budget
7410	Corrections de cours d'eau		
7410.3142.00	Entretien des ruisseaux par des tiers	340	10 000
		Comptes	Budget
7900	Aménagement du territoire		
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes, architectes	14 835	2 000

Traitement des eaux usées : la dépense est en lien avec la réparation de la pompe de la station de Longemort.

Déchetterie Communale : étant donné que les comptes de couvrent pas les 70 % imposé par l'Etat, la taxe au poids sera augmentée de 10ct dès le 1^{er} juin ceci dans les 3 communes partenaire de la déchetterie intercommunale à savoir : Hauteville, Corbières et Botterens.

Alexandra Sottas : l'idée d'augmenter la taxe au poids est très bien, de ce fait les citoyens paient uniquement sur les déchets qu'ils consomment.



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

Aménagement du territoire : Honoraire des urbanistes : cette facture est le solde la nouvelle mensuration. L'état de Fribourg nous l'a envoyé en 2023, alors que les travaux avaient été réalisés en 2020 !

		Comptes	Budget
8	Economie publique	32 765	58 373
81	Agriculture	-13 804	-2 200
82	Sylviculture	15 872	27 110
84	Tourisme	24 868	27 634
85	Industrie, artisan et commerce	5 829	5 829

		Comptes	Budget
8120	Améliorations structurelles dans l'agriculture		
8120.4260.00	Remboursement et participation de tiers	-17 346	0
		Comptes	Budget
8200	Domaine forestier communal		
8200.4260.00	Remboursement et participation de tiers	-9 338	-100
		Comptes	Budget
8400	Tourisme		
8400.3612.03	Participation Sentier du Lac ASLG	2 393	7 393

8120.4260.00 : cette participation a été payée par les propriétaires concernés par le nouveau bras de la route alpestre : route du Casar. La facturation définitive sera établie dès que la nouvelle clé de répartition de la route sera approuvée.

8200.4260.00 ce montant correspond aux travaux que Nicolas Chassot effectue sur la route alpestre et qui sont refacturées au Syndicat alpestre.

		Comptes	Budget
9	Finances et impôts	-2 279 099	-2 107 913
91	Impôts	-2 208 507	-1 676 250
93	Péréquation financière intercommunale	-191 904	-191 904
95	Participation aux recettes sans affectation, autres	-48 090	-44 500
96	Administration de la fortune et de la dette	-71 913	-111 108
97	Redistributions	-278	-300
99	Postes non ventilables	-444 159	-83 851
	Resultat	685 752	



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

		Comptes	Budget
9100	Impôts communaux ordinaires		
9100.4000.00	Impôts sur le revenu des personnes physiques - année fiscale	-1 312 839	-1 277 800
9100.4000.10	Impôts sur le revenu personnes physiques, années précédentes	-132 781	0
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital	-64 939	-30 000
Impôts sur fortune des pers. physiques, années précédentes		-40 532	0
		Comptes	Budget
9101	Impôts communaux spéciaux		
9101.4022.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values	-188 211	-50 000
9101.4023.00	Impôt sur les mutations	-169 318	-40 000
		Comptes	Budget
9610	Intérêts		
9610.3499.00	Bonification d'intérêts sur impôts	21 119	0
		Comptes	Budget
9632	Bâtiment ancienne laiterie		
9632.4430.00	Revenu locatif appartement	-1 300	-12000
9632.4430.01	Revenu locatif laiterie	-2 300	-14000

Les impôts sont en hausse notamment grâce aux mutations des ventes

Les intérêts n'avaient pas été comptabilisés de la même manière les années précédentes, de ce fait, ceux-ci apparaissent clairement dans les comptes 2023.

Le bâtiment de la laiterie : la commune a encaissé uniquement un mois de loyer contrairement aux projections du budget.

Comme personne ne souhaite s'exprimer sur ces comptes de résultat 2023, Christophe Revaz passe dans le détail les comptes des investissements.



Commune de
Hauteville

Compte d'investissement 2023

N° compte	Libellé (compte)	Comptes		Budget		Variations
		Charges	Produits	Charges	Produits	
0	ADMINISTRATION GENERALE	9 558.90	0.00	10 000.00	0.00	
0290.5060.00	Equipement, mobilier, machines	9 558.90		10 000.00		-441.10
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	0.00	0.00	4 300.00	0.00	
1610.5620.00	Contribution pour le stand de tir (report)			4 300.00		-4 300.00
2	FORMATION	0.00	0.00	20 000.00	0.00	
2170.5040.00	Rénovation bâtiment scolaire (report)			20 000.00		-20 000.00
6	TRAFFIC ET TELECOMMUNICATION	45 816.55	0.00	84 000.00	0.00	
6130.5010.00	Portes d'entrées (report)			3 000.00		-3 000.00
6150.5010.00	Eclairage public / remplacement luminaires (report)			14 000.00		-14 000.00
6150.5010.01	Aménagements routiers / crédit d'étude (report)			20 000.00		-20 000.00
6150.5010.02	Chemin piétonnier Longemort (report)	7 708.00		12 000.00		-4 292.00
6150.5060.00	Achat tracteur pour le deneigement	38 108.55		35 000.00		3 108.55

Equipement, mobilier, machines : Fr. 9'558.-- correspond à l'achat du beamer de la salle

Fr. 4'300.00 contribution pour le stand de tir, ce récupérateur de balles a été réalisé en début d'année 2024. A noter que cette dépense a été exigée par le service de l'environnement



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

7	EAU, ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT	429 304.90	444 160.55	740 000.00	491 400.00	
7101.5010.01	Aménagements divers, crédit d'étude (report)	4 102.05		20 000.00		-15 897.95
7101.5031.03	Rénovation réservoir eau potable	25 333.30		30 000.00		-4 666.70
7101.5031.04	Réseau d'eau de montagne Crau Bourret-La Chia	25 000.00		25 000.00		0.00
7101.6370.00	Taxes de raccordement de mémages privés (eau)		11 693.60		11 000.00	693.60
7201.6370.00	Taxes de raccordement de mémages privés (usées)		27 739.20		15 000.00	12 739.20
7410.5020.00	Travaux endiguement ruisseau des Branches	307 749.55		620 000.00		-312 250.45
7410.5040.00	Rénovation Pont des Fourches	62 553.75		25 000.00		37 553.75
7410.6300.00	Subventions fédérales (Endiguement)		185 305.55		207 700.00	-22 394.45
7410.6310.00	Subventions cantonales (Endiguement)		169 422.20		207 700.00	-38 277.80
7410.6320.00	Participation Patentschaft		50 000.00		50 000.00	0.00
7900.5290.00	Révision générale du PAL (report)	4 566.25		20 000.00		-15 433.75

7101.5010.01 : ce montant est utilisé pour des réparations de fuite d'eau.

7101.5031.03 : ce montant a été affecté à un changement de conduite d'eau. « les Bréchons »

7101.5031.04 : ce montant a été versé à la commune de Corbières pour participer à la mise en place d'un béliet pour alimenter l'alpage de la Chia.

7410.5040.00 : rénovation du Pont des Fourches (des subventions vont encore être perçues)

9	FINANCES, IMPOTS ET IMMEUBLES	0.00	0.00	410 000.00	0.00	
9630.5040.00	Pose d'un réservoir d'eau en Allières (report)			10 000.00		-10 000.00
9632.5040.00	Rénovation bâtiment Laiterie			400 000.00		-400 000.00
9990.5900.00	Report des recettes au bilan					
9990.6900.00	Report des dépenses au bilan					

Le Service des communes ne préavise plus les investissements sur le patrimoine financier, d'où le fait que le détail des comptes de la laiterie n'apparaissent pas dans les comptes.

L'emprunt de fr. 400'000.00 a été contracté sous forme de prêt à court terme à la Raiffeisen. Cet emprunt sera remboursé dès que la vente du terrain sera effective.

0	ADMINISTRATION	9 558.90		10 000.00		
1	ODRE PUBLIC			4 300.00		
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION			20 000.00		
4	SANTÉ					
5	AFFAIRES SOCIALES					
6	ROUTES ET CHEMINS	45 816.55	0.00	84 000.00	0.00	
7	EAU, ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT	429 304.90	444 160.55	740 000.00	491 400.00	
8	AGRICULTURE, FORÊTS, TOURISME					
9	FINANCES, IMPÔTS ET IMMEUBLES	0.00	0.00	410 000.00	0.00	
	TOTAUX COMPTES 2023	484 680.35	444 160.55	1 268 300.00	491 400.00	
	Excédent de revenu					
	Excédent de charge		40 519.80		776 900.00	
		484 680.35	484 680.35	1 268 300.00	1 268 300.00	



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

Investissement total de la commune CHF 484'680.35

Subvention reçues (ruisseau des Branches) CHF 444'160.55

Charge globale - Investissement net CHF 40'519.80

Une fortune nette de CHF 10'085'354.49 au 31 décembre 2023.

Christophe Revaz donne la lecture du bilan 2023

MCH2 Commune de Hauteville		Bilan			Date: 04.04.2024	Heure: 13:59:37
					Année: 2023	
N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin	
1	ACTIF	14,332,161.36	9,850,290.84	8,694,516.16	15,487,936.04	
10	Patrimoine financier (PF)	4,682,771.57	8,092,721.39	7,189,950.11	5,585,542.85	
100	Disponibilités et placements à court terme	646,160.21	3,368,016.78	3,132,026.46	882,150.53	
1000	Caisse	1,803.80	10,848.95	10,772.60	1,880.15	
10000.00	Caisse principale	1,803.80	10,848.95	10,772.60	1,880.15	
1001	Poste	8,863.36		3,305.45	5,557.91	
10010.00	PostFinance	8,863.36		3,305.45	5,557.91	
1002	Banque	635,493.05	3,357,167.83	3,117,948.41	874,712.47	
10020.00	Raiffeisen Compte courant no 30421.71 SBVR	625,103.11	3,357,095.10	3,117,948.41	864,249.80	
10021.00	Raiffeisen cpte sociétaire no 30421.93	10,389.94	72.73		10,462.67	
101	Créances	780,966.77	3,853,190.76	3,880,135.10	754,022.43	
1010	Créances résultant livraisons de prestations, envers tiers	129,131.37	694,336.67	781,762.41	41,705.63	
10100.00	Débiteurs	77,064.52	693,803.67	699,935.81	70,932.38	
10100.50	Historique débiteurs MCH1	52,066.85	533.00	9,606.60	42,993.25	
10100.99	Du croire			72,220.00	-72,220.00	
1011	Comptes courants avec tiers	64,142.36	1,120,959.14	1,171,934.10	13,167.40	
10110.01	Recette de l'Etat	64,142.36	1,120,959.14	1,171,934.10	13,167.40	
1012	Créances fiscales	587,693.04	2,037,894.95	1,926,438.59	699,149.40	
10120.00	Créances résultant des impôts communaux généraux	-7,638.70	1,264.50	4,227.10	-10,601.30	
10120.01	Débiteur impôts 2020	40,588.90	28,450.60	51,861.25	17,178.25	
10120.02	Débiteur impôts 2021	95,441.09	120,661.35	182,417.54	33,684.90	
10120.03	Débiteur impôts 2022	446,012.15	247,342.95	523,010.25	170,344.85	
10120.04	Débiteur impôts 2023		1,496,067.50	1,016,302.90	479,764.60	
10121.00	Créances résultant des impôts fonciers	13,289.60	144,108.05	148,619.55	8,778.10	
104	Actifs de régularisation	177,788.55	244,930.50	177,788.55	244,930.50	
1040	Charges de personnel (nature 30)		4,962.40		4,962.40	
10400.00	Régularisation charges de personnel		4,962.40		4,962.40	
1041	Charges biens, services, autres char. d'exploit., nature 31	177,788.55	239,968.10	177,788.55	239,968.10	
10410.00	Régularisation char. de biens, services, charges d'exploit.	177,788.55	239,968.10	177,788.55	239,968.10	

Page: 1



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

MCH2 Commune de Hauteville

Bilan

Date: 04.04.2024 Heure: 13:59:37
Année: 2023

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
108	Immobilisations corporelles PF	3,077,856.04	626,583.35		3,704,439.39
1084	Bâtiments PF	3,077,856.04	626,583.35		3,704,439.39
10840.00	Immeubles (domaines et alpages)	1,671,508.65			1,671,508.65
10841.00	Bâtiment Ancienne laiterie	813,050.00	626,583.35		1,439,633.35
10842.00	Bâtiment des Branches (patrimoine financier)	593,297.39			593,297.39
14	Patrimoine administratif (PA)	9,649,389.79	1,757,569.45	1,504,566.05	9,902,393.19
140	Immobilisations corporelles PA	9,594,618.34	1,116,558.65	868,121.50	9,843,055.49
1400	Terrains PA	2,297,520.00			2,297,520.00
14000.00	Terrains PA Parchets communaux	1,097,000.00			1,097,000.00
14001.00	Terrains PA Bâtiment des Branches	45,600.00			45,600.00
14002.00	Terrains PA Ecole	142,300.00			142,300.00
14003.00	Terrains PA Complexe	999,100.00			999,100.00
14004.00	Terrains PA ancienne déchetterie	13,520.00			13,520.00
1401	Routes et voies de communications PA	933,346.08		53,891.60	879,454.48
14010.00	Routes	2,041,081.07			2,041,081.07
14010.99	Amortissements cumulés Routes et voies de communications PA	-1,107,734.99		53,891.60	-1,161,626.59
1403	Autres ouvrages de génie civile PA	281,770.34	588,777.10	15,847.10	854,700.34
14031.00	Approvisionnement en eau	131,477.65	54,435.35		185,913.00
14031.99	Amortissements eau	-60,479.71		2,629.55	-63,109.26
14032.00	Traitement des eaux usées	69,630.65			69,630.65
14032.99	Amortissements épuration	-48,045.13		2,088.90	-50,134.03
14034.00	Endiguements	445,145.61	534,341.75		979,487.36
14034.99	Amortissements endiguement	-255,958.73		11,128.65	-267,087.38
1404	Bâtiments PA	3,819,410.97		157,791.25	3,661,619.72
14040.00	Bâtiments des Branches	387,308.25			387,308.25
14040.99	Amortissement bâtiment des Branches	-222,702.24		9,682.70	-232,384.94
14041.00	Bâtiment école	735,550.25			735,550.25
14041.99	Amortissements école	-422,941.39		18,388.75	-441,330.14
14042.00	Colombarium	21,000.99			21,000.99
14042.99	Amortissements Colombarium	-14,490.70		630.05	-15,120.75

Page: 2



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

MCH2 Commune de Hauteville

Bilan

Date: 04.04.2024 Heure: 13:59:37
Année: 2023

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
14043.00	Cimetière	87,374.10			87,374.10
14043.99	Amortissements cimetière	-60,288.11		2,621.20	-62,909.31
14044.00	Complexe communal	4,706,932.05			4,706,932.05
14044.99	Amortissements complexe communal	-1,529,752.92		117,673.30	-1,647,426.22
14045.00	Place de sport	135,122.60			135,122.60
14045.99	Amortissements place de sport	-52,697.84		4,053.70	-56,751.54
14047.00	Local ancienne déchetterie	158,051.40			158,051.40
14047.99	Amortissement local ancienne déchetterie	-109,055.47		4,741.55	-113,797.02
1405	Forêts PA	2,061,500.00			2,061,500.00
14050.00	Forêts	2,061,500.00			2,061,500.00
1406	Biens meubles PA	29,030.00	47,667.45	4,147.00	72,550.45
14060.00	Véhicules	108,531.50	38,108.55		146,640.05
14060.99	Amortissements véhicules	-79,502.50		4,147.00	-83,649.50
14061.00	Mobilier et machines	40,465.30	9,558.90		50,024.20
14061.99	Amortissements machine et mobilier	-40,464.30			-40,464.30
1407	Installations en constructions PA	172,040.95	480,114.10	636,444.55	15,710.50
14070.00	Compte général	172,040.95	480,114.10	636,444.55	15,710.50
142	Immobilisations corporelles PA	2,767.45	4,566.25		7,333.70
1427	Immobilisations incorporelles en cours PA		4,566.25		4,566.25
14270.00	compte général (étude)		4,566.25		4,566.25
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	2,767.45			2,767.45
14290.00	Plan d'aménagement local (PAL)	2,767.45			2,767.45
145	Participations, capital social PA	52,004.00			52,004.00
1454	Participations aux entreprises publiques	16,560.00			16,560.00
14540.00	Capital-actions SAIDF	16,560.00			16,560.00
1455	Participations aux entreprises privées	35,444.00			35,444.00
14550.00	Espace Gruyère 10 actions	300.00			300.00
14551.00	Sté des remontées mécaniques La Berra	112,000.00			112,000.00
14551.99	Moins-value non réalisée sur un titre	-77,056.00			-77,056.00
14552.00	Raiffeisen Parts sociales	200.00			200.00

Page: 3

MCH2 Commune de Hauteville

Bilan

Date: 04.04.2024 Heure: 13:59:37
Année: 2023

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	PASSIF	14,332,161.36	5,494,648.26	4,338,873.58	15,487,936.04
20	Capitaux de tiers	4,518,897.35	3,959,510.46	3,075,826.26	5,402,581.55
200	Engagements courants		2,921,258.21	2,810,194.56	111,063.65
2000	Engagements courants de livraisons, de prestations de tiers		2,921,258.21	2,810,194.56	111,063.65
20000.00	Créanciers		2,789,265.81	2,678,202.16	111,063.65
20001.00	Créanciers caisse de compensation		66,054.55	66,054.55	
20001.01	Créanciers caisse de pension		51,050.40	51,050.40	
20001.02	Créanciers assurance accidents		8,780.00	8,780.00	
20001.03	Créanciers assurance maladie (IJM)		6,107.45	6,107.45	
204	Passifs de régularisation	232,863.95	194,091.70	259,481.95	167,473.70
2041	Charges de biens, services, charges d'exploitation nature 31	160,643.95	194,091.70	187,261.95	167,473.70
20410.00	Régularisation charges de biens, services, charges exploit.	160,643.95	194,091.70	187,261.95	167,473.70
2044	Charges financières/revenus financiers (natures 34 et 44)	72,220.00		72,220.00	
20440.00	Régularisation charges financières/revenus financiers	72,220.00		72,220.00	
206	Engagements financiers à long terme	4,286,033.40	844,160.55	6,149.75	5,124,044.20
2064	Emprunts	4,150,000.00	400,000.00		4,550,000.00
20640.00	Postfinance Complexe communal (2025)	250,000.00			250,000.00
20640.01	Postfinance Complexe communal (2027)	500,000.00			500,000.00
20640.02	Postfinance Complexe communal (2027)	500,000.00			500,000.00
20640.03	Postfinance Complexe communal (2022)	500,000.00			500,000.00
20640.04	Postfinance Complexe communal (2022)	500,000.00			500,000.00
20640.05	Banque Raiffeisen Complexe communal (2022)	500,000.00			500,000.00
20640.06	Postfinance Complexe communal (2030)	500,000.00			500,000.00
20640.07	Banque Raiffeisen laiterie (2031)	900,000.00			900,000.00
20640.08	Banque Raiffeisen (Laiterie)		400,000.00		400,000.00
2068	Subventions d'investissements inscrites au passif	136,033.40	444,160.55	6,149.75	574,044.20
20680.00	Subvention investissement fédéral	37,035.15	185,305.55		222,340.70
20680.99	Amortissement planifié subvention fédérale			1,851.75	-1,851.75
20681.00	Subventions d'investissements du canton	33,804.85	169,422.20		203,227.05



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

MCH2 Commune de Hauteville

Bilan

Date: 04.04.2024 Heure: 13:59:37
Année: 2023

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
20681.99	Amortissement subventions canton			1,690.25	-1,690.25
20682.00	Subventions d'investissements des communes, des associations		50,000.00		50,000.00
20687.10	Subventions d'investissements de ménages privés eau potable	10,240.00	11,693.60		21,933.60
20687.20	Subventions d'investissements de ménages privés épuration	54,953.40	27,739.20		82,692.60
20687.99	Amortissement subventions ménages privés			2,607.75	-2,607.75
29	Capital propre	9,813,264.01	1,535,137.80	1,263,047.32	10,085,354.49
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	292,927.92	288,237.85	236,438.45	344,727.32
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	292,927.92	288,237.85	236,438.45	344,727.32
29001.00	Financement spécial Approvisio.en eau, Maintien de la valeur	255,716.24		233,353.75	22,362.49
29001.01	Financement spécial Approvisio.en eau, Équilibre du compte	1,166.71	288,128.60		289,295.31
29002.00	Financement spécial Trait.eaux usées, Maintien de la valeur	23,673.42	109.25		23,782.67
29002.01	Financement spécial Trait. eaux usées - Équilibre du compte	12,371.55		3,084.70	9,286.85
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	4,316,215.09		465,460.45	3,850,754.64
2950	Réserve liée au retraitement	4,316,215.09		465,460.45	3,850,754.64
29500.00	Patrimoine administratif, autres	4,088,985.96		454,331.80	3,634,654.16
29504.00	Endiguement	227,229.13		11,128.65	216,100.48
299	Excédent ou découvert de bilan	5,204,121.00	1,246,899.95	561,148.42	5,889,872.53
2990	Résultat annuel	561,148.42	685,751.53	561,148.42	685,751.53
29900.00	Résultat annuel	561,148.42	685,751.53	561,148.42	685,751.53
2999	Résultat cumulés des années précédentes	4,642,972.58	561,148.42		5,204,121.00
29990.00	Résultat cumulés des années précédentes	4,642,972.58	561,148.42		5,204,121.00

Page: 6

MCH2 Commune de Hauteville

Bilan

Date: 04.04.2024 Heure: 13:59:37
Année: 2023

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	14,332,161.36	9,850,290.84	8,694,516.16	15,487,936.04
	Total du passif	14,332,161.36	5,494,648.26	4,338,873.58	15,487,936.04
		-0.00	4,355,642.58	4,355,642.58	

Page: 7



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

Après cette lecture, le Syndic passe la parole à la Commission financière pour son rapport :

2.2. Rapport de la Commission financière sur la base de l'organe de révision :

Le Syndic passe la parole à **Stéphane Schouwey Président** de la commission financière qui lit son rapport :

La Commission financière a examiné les comptes de l'exercice 2023 et le rapport de l'organe de révision. Le Conseil communal a expliqué à la Commission financière les écarts par rapport au budget et/ou à l'exercice antérieur.

La commission financière propose à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un excédent de produits de fonctionnement de fr. 685'751.53 après dissolution de réserve de fr. 454'331.80, des investissements nets de fr. 40'519.80 et une fortune nette de fr. 10'085'354'49 ressortant du bilan au 31 décembre 2023.

Le Syndic remercie la Commission financière pour leur très bonne collaboration et pour leur excellent travail et soumet pour approbation les comptes 2022.

3. Approbation :

Etant donné qu'il n'y a pas de question, le Syndic procède au vote ; les membres du conseil ne votent pas les comptes.

- **Qui accepte les comptes de résultat tels que présentés :**

Vote : les comptes de résultat avec bénéfice de CHF 685'751.53 sont acceptés à mainlevée par 27 oui et 2 abstentions

- **Qui accepte les comptes d'investissement tels que présentés :**

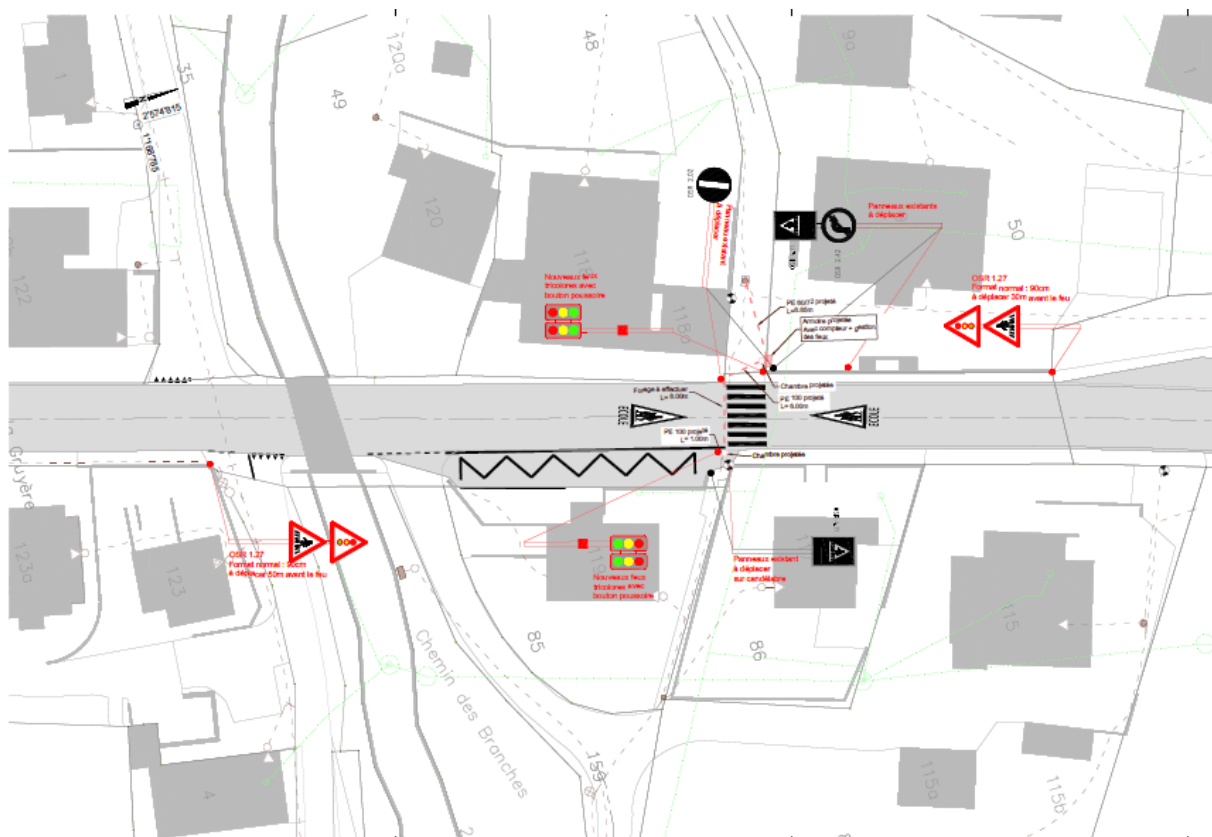
Vote : les comptes des investissements avec un excédent de charges de CHF 40'519.80 sont acceptés à mainlevée par 26 oui et 3 absentions

Le Syndic remercie les citoyens pour leur confiance.

3. Crédit d'engagement relatif à la pose de feux de signalisation au centre du village

Le Syndic : une vision locale a eu lieu le 3 mars dernier avec le Service des Ponts et chaussées, ceux-ci ont donné leur accord pour la mise en place de feux de signalisation à la hauteur du passage piétons au centre du village. De ce fait, le Conseil communal a donné mandat au bureau bullois MGI pour établir un devis général estimatif pour la réalisation de ces travaux. Ces feux permettront de sécuriser la traversée du village de Hauteville. Actuellement, ce secteur est très dangereux pour les piétons notamment les enfants qui traversent ce secteur du village. Idéalement, ces feux seront mis en place pour la rentrée scolaire en août. A noter que le Service des Ponts et chaussées a perdu l'étude demandée par leur service concernant Valtraloc.

Montant total des travaux, étude comprise CHF 80'000.00. Ce montant sera financé par la trésorerie courante.



Après ces explications et comme personne ne demande la parole, le Syndic passe la parole à la Commission financière pour son rapport :



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

M. Stéphane Schouwey lit son rapport :

La Commission financière a examiné la proposition du Conseil communal quant à la pose de feux de signalisation. Les chiffres et analyses ont été présentés par le Conseil communal à la Commission financière.

La Commission financière propose à l'Assemblée communale d'approuver ce crédit d'engagement.

Le Syndic passe au vote : « qui accepte le crédit d'engagement relatif à la pose de feux de signalisation au centre du village le font par main levée » ?

Vote : le crédit d'engagement pour la mise en place de feux au centre du village est accepté par 34 oui et une abstention

4. Présentation de la planification financière (2025-2029)

Christophe Revaz donne lecture de la planification financière



Commune de
Hauteville

Libellé	Comptes 2022	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	550 009	561 971	578 867	578 867	578 867	578 867	578 867
Législatif et exécutif	67 194	70 958	75 389	75 389	75 389	75 389	75 389
Services généraux	482 815	491 013	503 478	503 478	503 478	503 478	503 478
ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	19 498	13 542	41 460	41 460	41 460	41 460	41 460
Sécurité publique	-	-	-	-	-	-	-
Questions juridiques	18 054	20 520	29 327	29 327	29 327	29 327	29 327
Service du feu	1 213	8 657	9 186	9 186	9 186	9 186	9 186
Défense	2 657	1 679	2 947	2 947	2 947	2 947	2 947
FORMATION	754 821	774 582	776 867	779 352	781 887	784 473	787 111
Scolarité obligatoire	633 359	645 316	641 592	641 592	641 592	641 592	641 592
Ecoles spécialisées	109 483	117 293	124 275	126 760	129 296	131 882	134 519
Formation professionnelle initiale	11 980	11 973	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	29 305	32 560	35 860	35 860	72 472	72 472	72 472
Culture, autres	4 524	4 505	4 102	4 102	4 102	4 102	4 102
SPORT ET LOISIRS Centre sportif AISG	24 781	28 055	31 758	31 758	68 370	68 370	68 370
SANTÉ	268 054	266 331	325 189	325 189	347 169	383 268	399 490
Hôpitaux, établissements médico-sociaux Homes RSSG	158 659	169 109	190 456	202 456	208 456	240 456	252 456
Soins ambulatoires	104 734	95 180	132 663	132 663	136 643	140 742	144 964
Prévention	4 661	2 041	2 070	2 070	2 070	2 070	2 070
Santé publique non mentionnée ailleurs	-	-	-	-	-	-	-



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

Libellé	Comptes 2022	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028
PRÉVOYANCE SOCIALE	309 552	323 872	346 693	346 693	363 787	372 702	381 871
Maladie et accident	-	-	-	-	-	-	-
Invalidité	182 902	191 535	200 563	206 580	212 778	219 161	225 736
Vieillesse et survivants	818	2 086	885	885	885	885	885
Famille et jeunesse	23 557	32 642	35 877	35 877	35 877	35 877	35 877
Chômage	11 492	12 987	12 987	12 987	12 987	12 987	12 987
Logements sociaux	-	-	-	-	-	-	-
Aide sociale et domaine de l'asile	90 784	88 793	96 381	98 791	101 261	103 792	106 387
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	212 839	220 581	233 722	234 543	235 380	236 234	237 105
Circulation routière	175 282	182 947	192 682	192 682	192 682	192 682	192 682
Transports publics	37 557	37 634	41 040	41 861	42 698	43 552	44 423
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	3 413	52 895	63 792	63 792	63 792	63 792	63 792
Approvisionnement en eau	-	-	-	-	-	-	-
Traitement des eaux usées	-	-	-	-	-	-	-
Gestion des déchets	16 553	22 303	16 412	16 412	16 412	16 412	16 412
Aménagements	24 489	340	18 129	18 129	18 129	18 129	18 129
Lutte contre la pollution de l'environnement	150	17 362	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500
Protection de l'environnement, autres	3 233	3 687	6 751	6 751	6 751	6 751	6 751
Aménagement du territoire	1 139	9 203	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000

Libellé	Comptes 2022	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028
ÉCONOMIE PUBLIQUE	37 684	32 765	64 238	64 238	64 238	64 238	64 238
Agriculture	8 126	13 804	180	180	180	180	180
Sylviculture	11 446	15 872	31 923	31 923	31 923	31 923	31 923
Tourisme	28 637	24 868	25 983	25 983	25 983	25 983	25 983
Industrie, artisanat et commerce	5 726	5 829	6 152	6 152	6 152	6 152	6 152
Combustibles et énergie	-	-	-	-	-	-	-
FINANCES ET IMPÔTS	2 178 349	2 279 099	2 640 687	-286 802	-291 731	-291 731	-291 731
Impôts	1 851 096	2 208 507	1 808 800	-195 613	-199 527	-199 527	-199 527
Péréquation financière intercommunale	203 460	191 904	192 850	192 850	192 850	192 850	192 850
Part aux recettes sans affectation, autres	45 619	48 090	47 100	47 100	47 100	47 100	47 100
Administration de la fortune et de la dette Laiterie + Gravière	194 825	71 913	147 478	227 478	227 478	227 478	227 478
Redistributions	339	278	300	300	300	300	300
Postes non ventilables Remboursement caisse pension FR	444 159	444 159	444 159	444 159	454 332	454 332	454 332
Total excédant de revenus	561 148	685 752	173 999	398 027	329 142	280 688	251 788
Resultat de fonctionnement effectif	106 817	231 420	280 332	56 305	125 189	173 643	202 544

Christophe Revaz : Les chiffres annotés sont très prudents. Dès l'an prochain, il y a une perte qui progresse jusqu'en 2029. On devrait rester dans ce « Trent » – il ne faut pas trop s'inquiéter sur l'avenir de la commune.

Etablir une planification financière est un exercice assez complexe car ce sont uniquement des prévisions qui sont très difficiles à estimer.

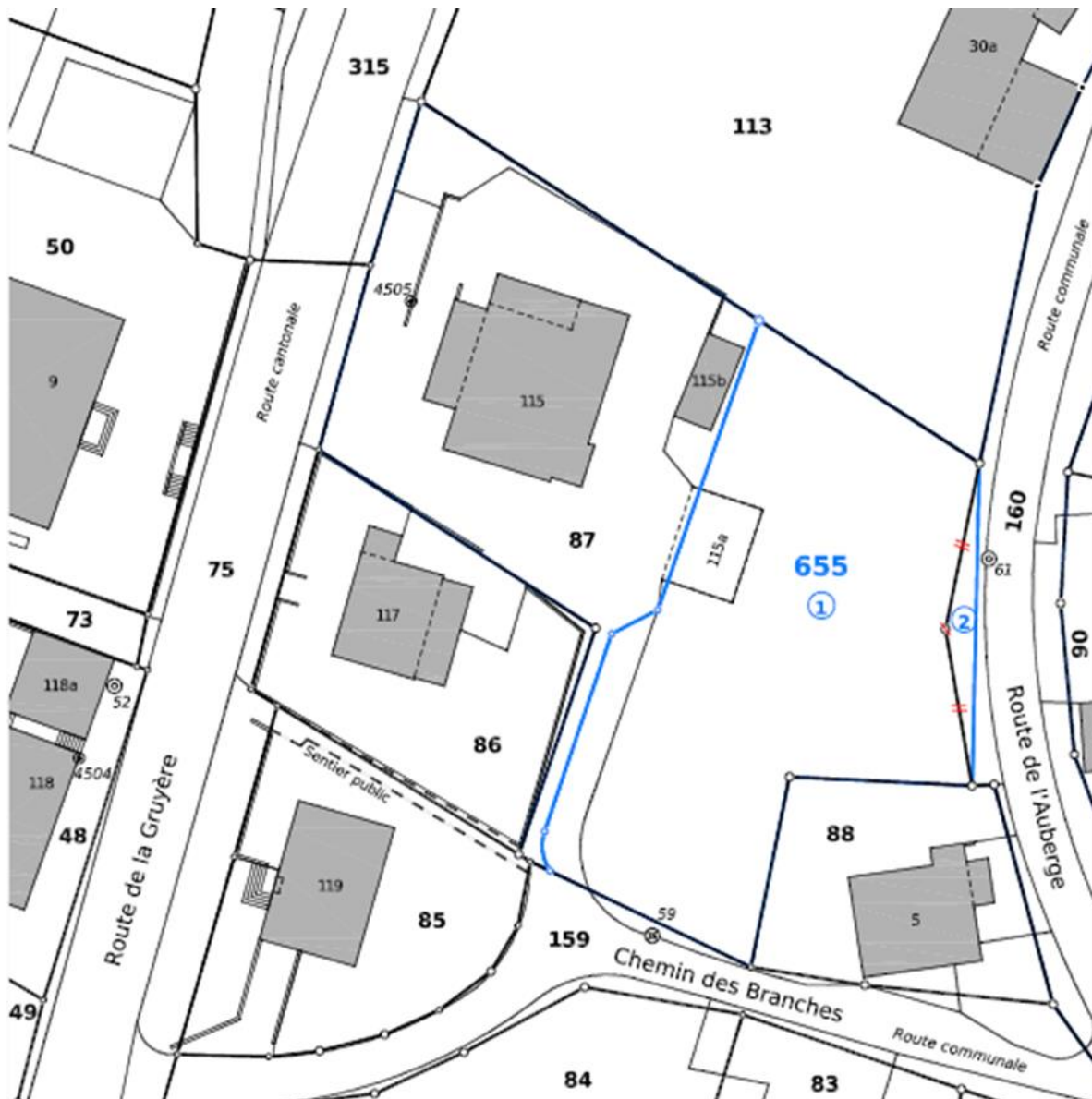
Jean-Marie Castella : combien la commune doit-elle payer à l'Etat pour le fonds de pension de l'Etat de Fribourg.

Christophe Revaz : fr. 10'173.00 pendant 4 ans, la commune doit encore payer en 2024 ce montant.

Personne ne souhaite prendre la parole après les explications de cette planification financière, le Syndic passe au point suivant :



Le Syndic : Le bâtiment de la laiterie a été acheté en décembre 2021 sur décision de l'assemblée communale du 21 juin 2021. Dès cette date, des rénovations importantes ont été réalisées. Dans le but de financer au mieux ce bâtiment, le Conseil communal, avec l'accord de la Commission financière, a décidé de morceler la parcelle 87 et de créer la parcelle 655, parcelle constructible de 1055 m².





ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

Cette parcelle a été mise en vente par le biais du site internet, dans le bulletin communal et sur l'application IGruyère.

4 offres sont parvenues à la commune dont une pour un montant de **CHF 730'000.00**.

Pour votre information, une offre a été déposée pour un montant de CHF 600'000.00 et une autre pour un montant de CHF 595'000.00. Ces deux offres étaient liées à deux projets immobiliers.

L'offre retenue par le Conseil communal, appuyée par la Commission financière est l'offre de CHF. 730'000.00. Mme et M. Daniel et Patricia Kessler seront les acheteurs. Ce couple est propriétaire du bâtiment art. 88 (anciennement Raiffeisen)

Antoine Brodard : avec ce parcellement, il n'y aura plus d'accès par derrière le bâtiment de l'ancienne laiterie.

Christophe Revaz : Ceci a été voulu étant donné que lors de l'achat de la laiterie, le Service des ponts et chaussées aurait voulu condamner l'accès direct sur la route cantonale. De ce fait, en condamnant l'accès dernière, il nous restera que l'accès par la route cantonale. A noter que la commune s'est gardé un cheminement de 1.5 mètres pour permettre un passage pour les piétons.

Pierre Gingsins : pour améliorer l'accès sur la route cantonale, ne devrait-on pas mettre des miroirs ?

Le Syndic : des miroirs sont prévus dès que le chemin piétonnier sera terminé. Il précise également que la haie de la maison voisine n'est pas conforme à la loi sur la mobilité. Cependant, c'est de la compétence du Service des ponts et chaussées d'intervenir auprès de la propriétaire étant donné que cette haie longe la route cantonale.

Après ces explications et comme personne ne demande la parole, le Syndic passe la parole à la Commission financière pour son rapport :

M. Stéphane Schouwey lit son rapport :

La commission financière a examiné avec le Conseil communal les différentes offres d'achat du terrain de l'ancienne laiterie.

L'offre retenue étant non seulement la plus haute, mais également la seule à ne pas être conditionnées à l'obtention d'un permis de construire.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission financière propos à l'Assemblée communale de déléguer les compétences au Conseil communal pour la vente de la parcelle art. 655 pour un montant de CHF. 730'000.00.



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

De plus, la Commission financière tient également à remercier le Conseil communal pour son travail dans le dossier qui a permis d'obtenir des offres très intéressantes pour la commune.

Le Syndic remercie les membres de la Commission financière pour leur travail et passe au vote :

➤ **Qui accepte de déléguer la compétence pour la vente de la parcelle art. 655 de 1'055 m2 pour le prix de fr. 730'000.00 le font par main levée ?**

➤ **◆ Vote**

<u>Décision</u> : par 33 oui et 2 abstentions, la délégation de vente est acceptée.
--



6. Divers.

Le Syndic donne connaissance de plusieurs points :

Trottoir Longemort :

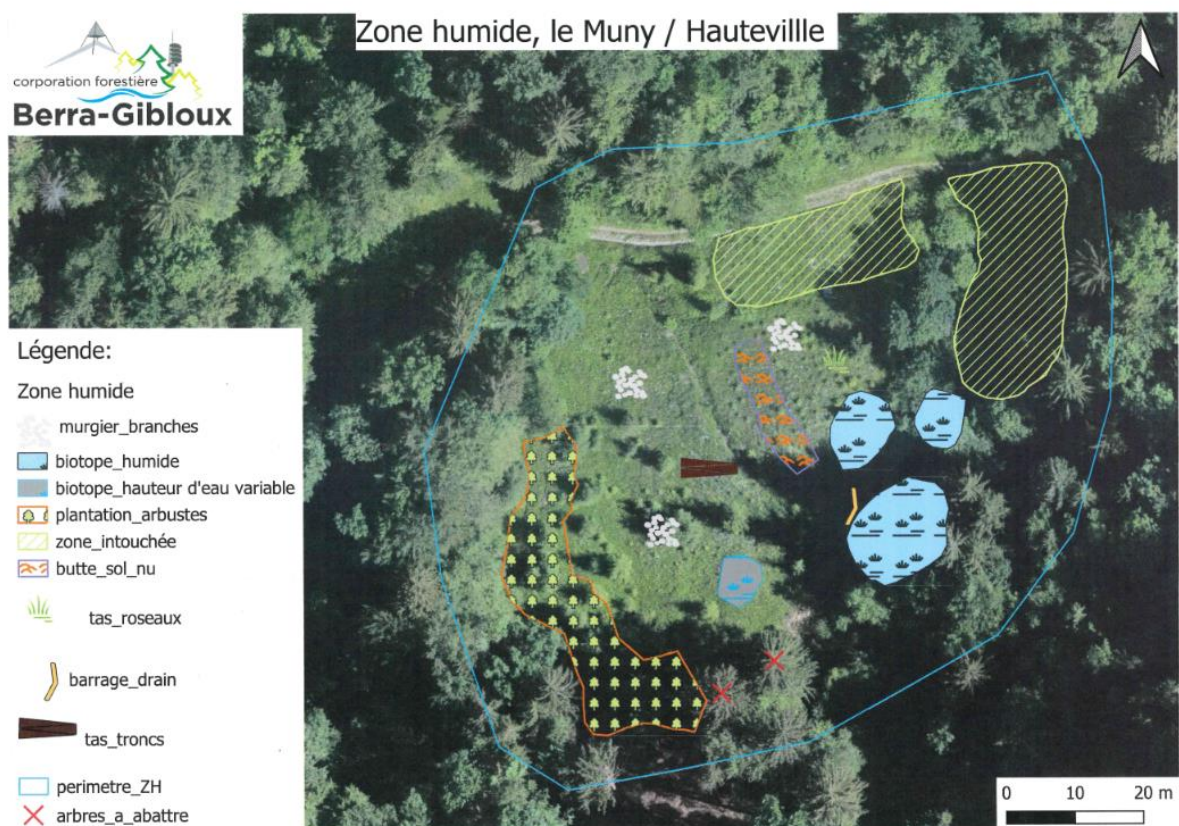
Le trottoir a été réalisé d'une part par Olivier Schouwey qui était propriétaire du terrain et d'autre part par les employés communaux. Ce trottoir sécurise l'accès de Longemort. Après de longs mois de procédure avant d'obtenir les autorisations voulues, la réalisation du chemin piétonnier sécurise grandement cet axe.





Zone Humide Le Muny – Hauteville

Le Syndic explique que sur impulsion des Services forestiers, une zone humide sera créée pour permettre d'avoir une grande biodiversité sur ce site. Anciennement cet endroit était une maraîche. Les travaux seront réalisés prochainement et ce secteur sera entretenu par la corporation forestière. Des subventions sont allouées pour la création de telle réserve. C'est la corporation forestière qui entretiendra ce secteur. Concernant les sapins de Noël, le Conseil communal étudiera la possibilité d'en obtenir par un nouveau biais.



Personnel communal

Le Syndic adresse un merci particulier à M. Auderset, qui met fin à ses rapports au mois de juin en raison de son départ à la retraite. M. Auderset a toujours fourni un excellent travail avec un esprit ouvert et constructif notamment lors des travaux d'été avec les jeunes. Il lui souhaite une agréable retraite. Pour le remplacer, le Conseil communal a engagé M. Clément Lionel à un taux de 50 %. M. Clément habite Hauteville, a une formation d'électricien et



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

d'agriculteur. Etant présent, dans la salle M. Clément se présente. Il est applaudi par l'assemblée communale.

Corporation forestière

Le Syndic informe que le nouveau dépôt de la corporation forestière sera construit sur les hauts de Marsens et non plus comme le prévoyait le projet initial à Echarlens. La corporation forestière a dégagé un bénéfice en 2023 de plus de CHF 100'000.00.

Gravière

Le Syndic explique qu'il y a toujours un recours pendant des propriétaires de la maison situé en bordure de la gravière de La Roche. Actuellement, le dossier est bloqué au niveau du canton, car l'Etat n'est pas prêt à déposer son plan cantonal des déchets. Sans ce plan, le permis ne peut pas être libéré. Le Conseil doit avoir très rapidement un entretien avec M. Steiert, Conseiller d'Etat Directeur, pour faire avancer le dossier. Cette gravière correspond à tous les critères et normes en vigueur.

Projet intergénérationnel

Le Syndic passe la parole à Pierre Gingins et Alexandra Sottas pour qu'ils expliquent leur projet.

Pierre Gingins : dans le cadre de la Commission Senior +, nous avons trouvé l'idée de poser quelques bancs qui seront réalisés par la population, idéalement avec des jeunes et des retraités du village, pour créer des points de rencontre. Pour cette idée, qui a été validée par la Commission Senior + cantonale, la commune a reçu un montant de fr. 3'000.00.

Ce montant servira en outre, à l'achat du matériel.

Alexandra Sottas : les bancs devront répondre à différentes normes et hauteur qui permettront aux aînés de pouvoir s'asseoir et profiter de ces bancs.

Alexandra Sottas et Pierre Gingins encouragent les citoyens à présenter leur projet qui sera réalisé avec les bénévoles intéressés par le projet.

Un plan de l'emplacement des futurs bancs est affiché dans la salle. Toutes personnes intéressées par ce projet peuvent prendre contact avec Mme Sottas et/ou M. Gingins.

Après cette intervention, le Syndic remercie les intervenants pour leur présentation. Avant de passer la parole au président de la Jeunesse Arnaud Kolly, il félicite la Jeunesse de Hauteville d'avoir remporter les joutes lors des rencontres d'hiver à Albeuve.

Arnaud Kolly : au nom de la Jeunesse La Gaité, il remercie la population pour leur accueil chaleureux lors de leur passage du 1^{er} mai. Actuellement, le Comité travaille sur la composition du Comité d'organisation de ces prochaines joutes d'hiver. Des informations plus précises seront données à l'occasion de la fête de la mi-août qui se déroulera devant la salle Otavela.



ASSEMBLEE COMMUNALE DU 6 mai 2024

Par acclamation, Arnaud Kolly et les jeunes sont remerciés par les citoyens présents.

Etant donné que la parole n'est plus demandée, le Syndic remercie le personnel de l'administration communale pour tout le travail accompli, M. Nicolas Chassot et son personnel pour sa disponibilité sans faille et le travail fourni tout au long de l'année.

Il remercie également ses collègues du Conseil communal pour leur travail et leur disponibilité.

Il souhaite à toutes et tous un bel été.

Le Syndic lève l'assemblée à 20.20h et invite tous les membres présents à l'apéritif.

Au nom de l'assemblée communale

Bernard Bapst
Syndic

Fabienne Pharisa
Secrétaire